CHAMPIONNAT PROVINCIAL BWBC – SAISON 2019-2020

Le CA de l’entité BWBC a validé les inscriptions des équipes au championnat provincial 2019-2020.

Pas moins de 8 nouvelles équipes se sont inscrites au championnat Hommes et 3 nouvelles équipes au championnat des Dames.

Il faut cependant constaté que 5 équipes hommes et 5 équipes dames se sont inscrites « sous réserve », ce qui rend la réalisation d’un pré-calendrier quasiment impossible. Bien que réglementairement, ces équipes ont jusqu'au 20 juin pour confirmer leur inscription, il leur est instamment prié de bien vouloir communiquer leur décision le plus tôt possible afin que la CPC puisse commencer le délicat puzzle du pré-calendrier.

Le CA a également constaté que l’inscription de 42 équipes au championnat « hommes » implique une modification de la structure du championnat.

Actuellement, il y a 18 équipes inscrites dans la division « hommes » la plus basse, mais, un championnat à 42 équipes implique la création d’une Provinciale 4.
En vertu du ROI, toute nouvelle équipe doit s'inscrire dans la division la plus basse.
Le CA a donc décidé de placer les 8 nouvelles équipes inscrites en hommes en P4 et de faire une P3 a 10.

Cependant, cette décision pourrait s’annuler si :

* 2 des 5 équipes « sous réserve » se désistent ; on retombe alors dans une structure à 40 soit deux séries de P3 à 8
* de manière volontaire, un petit peu suivant le modèle appliqué pour la P4 Dames la saison passée, 6 ou 7 équipes et pas obligatoirement les nouvelles équipes inscrites souhaitent jouer en P4.

Vous trouverez ci-joint la répartition des équipes par division (la répartition en séries se fera plus tard).

Vous êtes tous dans l’attente de votre pré-calendrier, c’est pourquoi je me permets d’insister une nouvelle fois auprès de toutes les équipes inscrites en P3 hommes de :

* me confirmer leur inscription « sous réserve »
* leur souhait de jouer en P4 sur une base volontaire.

Sans une réponse rapide de leur part, la CPC ne pourra commencer à créer un pré-calendrier et ne pourra sortir un pré-calendrier que vers la mi- juin.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration

Didier VANLEEUW

Responsable CPC